



AFRICAN UNION



United Nations
World Food
Programme

African Risk Capacity - ARC

Mutuelle Panafricaine de Gestion des Risques

13 juillet 2012

CONTACT:

Réseau des Parlementaires pour la Réduction des Risques de Catastrophe

+221 [...776595976....]

LE SENEGAL EST PIONNIER D'UN PROJET PANAFRICAIN DE GESTION DES RISQUES ET DE REDUCTION DE LA DEPENDENCE SUR L'AIDE EXTERIEURE

Atelier technique les 16-17 juillet à Mbour

DAKAR – [14 juillet 2012]

Cette année, comme presque chaque année, des images de femmes et d'enfants affligés par la sécheresse défilent sur nos écrans : la sécheresse dans le Sahel, aggravée par les crises politiques et les conflits armés affecte cette année plus de 18 millions de personnes, non seulement au Sénégal, mais aussi au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Burkina Faso, au Tchad ou encore au Soudan. La crise alimentaire au Sahel, due à la sécheresse, succède à la crise de 2011 dans la corne de l'Afrique où des millions d'hommes et de femmes ont perdu leur bétail, leurs moyens de subsistance et parfois leurs vies.

Face à ces désastres répétés, les gouvernements africains n'ont souvent pas d'autre alternative à l'ampleur de la catastrophe, que de faire appel à l'aide d'urgence internationale qui souvent ne leur parvient que trois à six mois après le début de la crise.

Dans la recherche d'une solution continentale à des crises de cette nature et de cette ampleur, la Commission de l'Union africaine, avec l'appui technique et managérial du Programme Alimentaire Mondial, a lancé le projet "African Risk Capacity" (ARC): une mutuelle panafricaine qui fournira aux gouvernements africains des fonds de secours rapides, avantageux et fiables en cas de catastrophes naturelles.

Pour M. Abdou Sané, député président du Réseau des Parlementaires pour la Réduction des Risques, "cette transition d'une philosophie de réaction après la survenue de catastrophes naturelles à une approche plus proactive de prévision et de réduction des risques climatiques marque un tournant critique dans les politiques des gouvernement africains pour assurer la protection de leurs populations en leur permettant de conserver leur dignité."

Le gouvernement du Sénégal est un des Etats pionniers dans la mise en place de cette initiative de solidarité panafricaine reposant sur une utilisation efficace des mécanismes internationaux de financement et de transfert de risques de catastrophe naturelle. "Au sein de l'Union africaine et des instances internationales, les actions entreprises par le Sénégal et la contribution intellectuelle, politique et matérielle de notre pays ont été essentielles pour la conception de la politique panafricaine de gestion des risques", rappelle M. Sané.

L'ARC s'inscrit en effet dans un cadre plus élargi de gestion et réduction des risques qu'a entrepris depuis plusieurs années le gouvernement sénégalais, et plus particulièrement la Direction de la Protection Civile (DPC) au sein du Ministère de l'Intérieur. La DPC est, au Sénégal, l'organisme en charge de coordonner les activités de prévention de risques et les réponses gouvernementales aux désastres, tels qu'inondations, criquets, feux de brousse, etc.

Pour ce faire, la DPC a longtemps utilisé des moyens innovants pour améliorer l'efficacité et la rapidité de ses actions, tels que les technologies de télédétection pour repérer les feux de brousse ou les systèmes d'information géographique satellitaires.

Dans cette ligne, le fondement technique de l'ARC, *Africa RiskView*, un logiciel développé par le PAM, permettrait de renforcer les systèmes d'alerte précoce de la DPC. La technologie *Africa RiskView*, grâce à la mise à jour de données satellitaires tous les dix jours, permet de mesurer à distance la pluviométrie à une échelle de 100 km², éliminant ainsi la nécessité d'installer des stations météorologiques coûteuses. Les données pluviométriques sont ensuite interprétées sous le filtre des études de vulnérabilité de la population réalisées par les instances gouvernementales et des données du Ministère de l'Agriculture sur les céréales cultivées dans les zones rurales.

Réalisée tout au long de l'année et notamment au cours de la campagne agricole, cette analyse permettrait au gouvernement, grâce à un paramétrage des coûts d'assistance, d'estimer le coût total d'intervention, avant même le début de la période de soudure. La détection précoce de sécheresses déclencherait automatiquement le déboursement d'indemnités au gouvernement par ARC dans un délai de deux à quatre semaines. Selon le Directeur de la DPC, "si le Sénégal avait bénéficié de la couverture de l'ARC contre le risque de sécheresse en 2011/12, les sommes mises à disposition dès la fin du mois de septembre 2011 auraient permis de neutraliser, grâce au financement beaucoup plus précoce de nos activités de prévention sur le terrain, les effets néfastes de la sécheresse que nous subissons actuellement."

Au delà de la mise à disposition de fonds à déboursement rapide, "ARC permettrait aux pays membres de renforcer leurs capacités en gestion des risques, de développer et d'approuver des plans de contingence ainsi que de surveiller l'utilisation des indemnités de l'ARC" souligne Jean Ping, le Secrétaire Général de l'Union africaine, dans un message aux pays du G8, qui soutiennent activement l'initiative de ARC.

Ces actions de renforcement de capacité, de prévention et de gestion des risques de catastrophes naturelles ne sauraient être pérennes sans l'implication des acteurs de la société civile dans les pays membres de l'ARC. Au Sénégal, le Réseau des Parlementaires pour la Réduction du Risques de Catastrophes est en tête de ligne dans la lutte contre les effets des désastres naturels qui affectent nos pays.

Dans la perspective d'une participation potentielle du Sénégal à l'ARC, un atelier technique se tiendra les 16 et 17 juillet à Mbour, afin d'informer les parties prenantes du concept de mutualisation du risque d'ARC, la modélisation du risque et le logiciel *Africa RiskView*, et également pour échanger sur la façon de collaborer entre le gouvernement du Sénégal et ARC.

Cet atelier, sous le haut patronage du Ministre de l'Intérieur, réunira des techniciens des ministères de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de l'économie et des finances, de l'intérieur, ainsi que les principaux partenaires techniques et financiers du Sénégal, tels que l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement, le Programme Alimentaire Mondial, ou la Coopération Japonaise.

###